



SARL D'ARCHITECTURE GUIRAUD - MANENC

MAROQUINERIE DU SUD OUEST

Maroquinerie de L'Isle d'Espagnac (16)

Construction d'une nouvelle maroquinerie

Dossier d'Autorisation Environnementale Unique

Version B – Avril 2023

PJ n° 2 : Note de Présentation non Technique

INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre du développement de son activité de maroquinerie et de ses filiales liées au métier du cuir, HERMES MAROQUINERIE SELLERIE souhaite construire une nouvelle manufacture à l'Isle d'Espagnac en Charente. Ce site accueillera 280 personnes à terme et aura pour vocation la fabrication d'articles de maroquinerie. HERMES MAROQUINERIE SELLERIE souhaite s'intégrer dans le tissu d'entreprises locales, tout en restant simple et discret. Cette nouvelle implantation a pour but de répondre aux demandes de ses clients, dans le respect de la tradition de cette société : produire des produits en France.

Proche des maroquinerie de la Tardoire (à Montbron) et Nontron (24), ce site constituera le 3^{ème} établissement d'un pôle de fabrication local.

Au regard des puissances des machines de travail du cuir, la nouvelle maroquinerie sera soumise à autorisation d'exploiter (rubrique 2360.1) et non pas à simple déclaration. Le site sera également soumis à déclaration pour la rubrique 2355.

A noter que le site ne relèvera pas du classement Seveso 3, compte-tenu des faibles quantités de produits avec mentions de dangers qui seront utilisés (quelques teintures et produits de nettoyage et d'entretien).

Un dossier d'Autorisation Environnementale Unique doit donc être déposé en Préfecture de la Charente.

Il est à noter que le projet d'aménagement de la maroquinerie fait également l'objet d'un dépôt de Permis de Construire en mairie de L'Isle d'Espagnac.

Selon l'article R 181-13 du Code de l'Environnement, le dossier d'autorisation environnementale unique doit être accompagné d'une note de présentation non technique. Le présent document constitue donc la note de présentation non technique de la demande d'autorisation environnementale unique déposée par la société MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC, dans le cadre de la construction d'une maroquinerie à L'Isle d'Espagnac (16).

PRESENTATION DU SITE

Fondée à Paris en 1837 par Thierry Hermès, l'entreprise, à l'origine une manufacture de harnais et de selles, appartient encore de nos jours majoritairement à ses héritiers. Le Groupe HERMES emploie aujourd'hui 19 700 collaborateurs dont 12 400 en France. La Maison a acquis la dimension d'un groupe international, tout en restant une entreprise à taille humaine, fidèle à un savoir-faire artisanal.

Aujourd'hui, la Maison déploie sa créativité à travers une grande diversité de métiers : maroquinerie et sellerie, prêt-à-porter féminin et masculin, chaussures, ceintures, gants, chapeaux, soie et textiles, bijouterie-joaillerie, mobilier, arts de la table, parfums, beauté, montres.

L'entreprise dispose d'un savoir-faire qui allie à la fois le travail artisanal traditionnel et une utilisation de machines à la pointe de la technologie.

Le groupe HERMES s'attache chaque jour à respecter et faire vivre certaines valeurs fédératrices, édictées dans une Charte Ethique : la confiance, l'exemplarité, l'excellence, l'exigence, la reconnaissance et le respect, l'enthousiasme, la solidarité, la discrétion, la confidentialité, l'harmonie. Ces valeurs tendent à apporter aux collaborateurs du groupe des conditions de travail optimales, tant sur le plan matériel que sur le plan humain.

Le groupe HERMES connaît depuis plusieurs années un développement soutenu de ses activités. Le groupe est présent dans plus de 45 pays, possède 52 sites de production en France. Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 pour l'ensemble du groupe HERMES s'élève à 11 602 M€. La part de la maroquinerie sellerie représente environ 46% du chiffre d'affaires du groupe HERMES.

Le site de la MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC, nouvel établissement de la société MAROQUINERIE DU SUD-OUEST est une filiale du groupe HERMES appartenant à 100% au groupe HERMES.

Le site est situé à moins de 25 km des sites de la Tardoire à Montbron (16) ou Nontron (24) deux autres maroquinerie du pôle MAROQUINERIE DU SUD-OUEST.

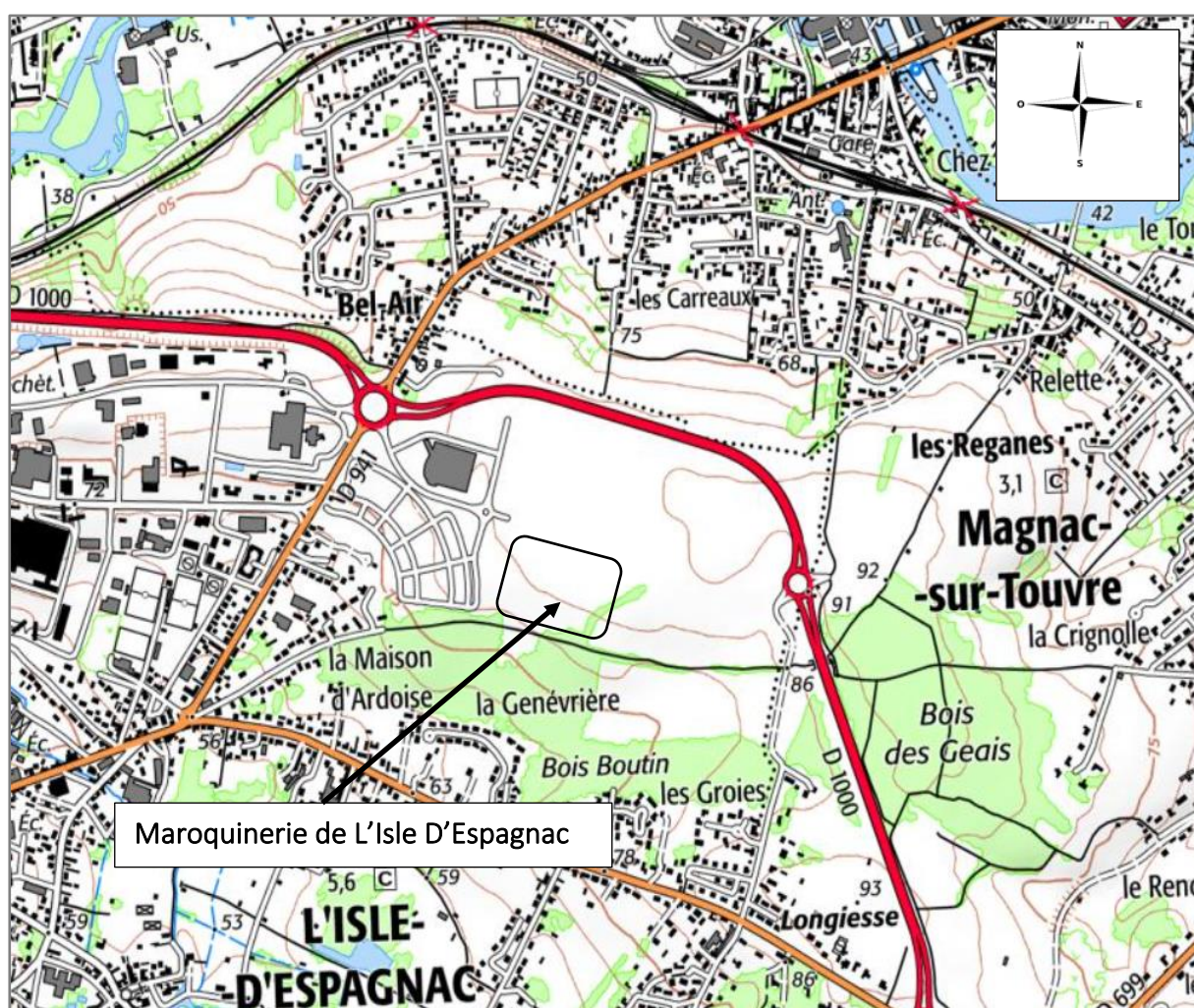
Cette nouvelle maroquinerie vient renforcer la politique de la maison HERMES de maillage régional. Fidèle au principe de développement du savoir-faire local par la mise en place de pôles d'excellence ancrés dans son territoire.

L'effectif sur le site de la MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC sera de 280 personnes dont 260 artisans. Le reste de l'effectif sera composé du personnel administratif et d'encadrement (Responsable de production, responsables d'atelier, secrétariat, ressources humaines, contrôle Qualité, méthodes, maintenance / HSE, logistique).

PRESENTATION DU PROJET

Principales données de localisation du site

Situation géographique de la commune	La commune de L'Isle d'Espagnac est implantée en Charente, au sein de la Communauté de Communes du GrandAngoulême
Situation géographique du site	Le site est situé au Nord-Est de la commune de L'Isle d'Espagnac
Adresse du site	ZAC de Bel Air 16 340 Isle d'Espagnac
Référence cadastrale	Les parcelles sont au sein de la section AD 66, 68, 69 et 89
Zonage PLUi	Le site se situe en zone Uxa du PLUi. La zone UX est une zone spécialisée c'est-à-dire qu'elle n'autorise que des destinations directement liées à sa vocation : le maintien et le développement des activités économiques. Elle comprend le secteur Uxa : secteur économique de Bel Air à l'Isle d'Espagnac



Source : Géoportail

L'unité foncière sur laquelle sera implanté le projet de construction est située sur la commune de L'Isle d'Espagnac, en limite nord-est de la commune d'Angoulême, dans le département de la Charente (16). La commune d'Isle d'Espagnac fait partie de l'Agglomération du Grand Angoulême. La parcelle actuelle est composée de friches calcicoles en déprise sillonnée sur ses marges par des routes et accès viabilisés. La surface totale du terrain acheté sera de 41 651 m².

Le projet prévoit de s'implanter sur les lots 1, 4 et 5 de la ZAC de Bel-Air, entièrement viabilisée. L'environnement immédiat du terrain est constitué par :

- Au Nord : la rue Marvingt de la ZAC de Bel Air, des lots à commercialiser et la route départementale 1000
- Au Sud : le bassin d'infiltration des eaux de pluie de la zone d'activité Bel-Air, puis des espaces boisés et cultivés (coin sud-est)
- A l'Est : l'impasse Jacqueline Auriol, des lots à commercialiser de la ZAC de Bel-Air, les entreprises So Local et MSA et la route départementale 1000
- A l'Ouest : l'espace CARAT (bâtiment et parking de stationnement avec ombrières) puis des habitations de la commune d'Isle d'Espagnac.

Le terrain prévu pour implanter le projet de construction de la maroquinerie est en zone d'activité de Bel-Air, sur 3 lots viabilisés avec une voirie sans issue existante (impasse Roland Garros entre le lot 1 et 4). Le projet prévoit l'aménagement de places de stationnement uniquement au niveau de la voirie existante, un local deux-roues y sera également construit. L'accès logistique est prévu à l'Est du terrain afin de limiter la surface de voiries créées. Un cheminement piétons desservira la parcelle d'Ouest en Est afin de relier le parking de l'espace CARAT, via le parking à aménager, au bâtiment. Il est prévu de construire un bâtiment unique abritant des ateliers de coupe et de travail du cuir, un stockage de peaux tannées et teintées (bovins, ovins...), des bureaux, locaux sociaux y compris une cuisine, une salle de repas. Le site est dimensionné pour accueillir 280 personnes (260 artisans, personnel administratif, encadrement...).

Pour limiter au maximum l'impact des aménagements sur le terrain, le bassin de gestion des eaux de pluie qui servira également de rétention des eaux d'extinction, la réserve d'eau d'extinction d'un éventuel incendie seront enterrés sous la cour logistique et le bâtiment.

De la même manière les sondes géothermiques pour le maintien en température des locaux seront réalisées sous le bâtiment.

Le planning des travaux d'aménagement de la MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC prévoit un démarrage des travaux en janvier 2024 (avant le mois de mars pour ne pas impacter la biodiversité) pour une mise en exploitation à la fin de l'été 2025. La durée prévisionnelle des travaux est de 14 mois.

Le bâtiment regroupera les diverses fonctions nécessaires au fonctionnement de la maroquinerie :

- Pôle administratif : accueil, bureaux encadrement, bureaux services centraux et transversaux (sous forme de Flex-Office), salles de réunion, archives...
- Locaux sociaux : vestiaires, sanitaires, espace détente, infirmerie, cabinet médical, local représentants syndicats... dimensionnés pour les 280 personnes de la maroquinerie
- Restaurant intégrant une cuisine permettant de préparer sur place 780 repas (en plus de l'effectif de la Maroquinerie de L'Isle D'Espagnac, il est prévu de préparer les repas pour trois autres sites du groupe en liaison froide)
- Trois groupes constitués chacun d'une zone coupe et préparation pour trois zones tables et piquage soit 3 ateliers coupe et préparation et 9 ateliers tables et piquage
- Pôle logistique : réception et stockage des cuirs, des consommables, des articles nécessaires à l'assemblage des pièces de maroquinerie (pièces métalliques, teintures, colles à l'eau...), expédition des produits finis
- Locaux techniques (transformateur, TGBT, compresseur d'air, hydraulique, géothermie, photovoltaïques...). A noter que le transformateur ne sera pas intégré au bâtiment, mais sera dans un local dédié en limite de propriété Est du terrain.

Le bâtiment de 105 mètres de longueur maximum, 76 mètres de largeur maximum aura une hauteur maximum de 7,51 mètres (shed des ateliers).

Les dispositions constructives du bâtiment seront les suivantes :

- Structure principale : une charpente bois en lamellé-collé (contreventement en acier)
- Couverture : bac acier avec étanchéité. Les toitures des ateliers et du stockage de peaux seront recouvertes de panneaux photovoltaïques (à hauteur de 1 762 m²), les toitures de la cuisine, locaux sociaux seront végétalisées (environ 1 558 m²).
- Façades : des façades extérieures largement vitrées en bardage bois ou pierre de taille, murs à ossature bois avec remplissage paille, rapportés sur la charpente bois ou en béton cellulaire selon la localisation
- Sol en béton quartzé.

RESUME DE L'ETUDE D'INCIDENCE

L'objectif est de concevoir un projet de maroquinerie tout en respectant les enjeux propres au terrain. En effet, le plan masse de la MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC compose avec les contraintes naturelles faunistiques et floristiques : présence de pelouses calcicoles, de friches calcicoles et d'espèce floristique protégée :

- Implantation du bâtiment en évitant la pelouse calcicole Nord
- Limitation des surfaces de stationnement aux seuls espaces existants sur la voie de desserte, afin d'éviter dans son intégralité la pelouse calcicole Nord-Ouest. Pour ce faire, les artisans de la Maroquinerie utiliseront les places de stationnement du parking de l'espace CARAT (une Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public est en cours de négociation avec le GrandAngoulême)
- Accès logistique par l'Est, depuis la voie d'accès existante, afin de minimiser les espaces de voiries à créer
- Décalage du bâtiment, le plus au Sud de la parcelle, afin de protéger la station existante de l'Odontite de Jaubert
- Limitation des espaces imperméabilisés en imposant la position des sondes de géothermie sous le bâtiment afin de diminuer la zone impactée par la création du champ de sondes au Nord du bâtiment
- Choix d'une technique de tamponnement des eaux de pluie et de la rétention des eaux d'extinction d'un éventuel incendie sous la cour camion au lieu de créer un bassin aérien qui ajouterait une surface de friche calcicole impactée
- Projet paysager initial allégé en limitant les arbres le long du cheminement piétonnier entre la maroquinerie et le parking externalisé, autour de la terrasse et un peu de pré-végétalisation de la parcelle, afin de respecter le caractère pelouse sèche du terrain
- Aménagement sur le terrain en respectant le référentiel construction durable du groupe et notamment en limitant l'impact carbone (optimisation des déblais-remblais, limitation des zones imperméabilisées, ...)
- Intégration sur la parcelle des équipements réglementaires permettant la défense incendie d'une part (réserve d'eau complémentaire aux poteaux incendie du réseau public) et la rétention des eaux d'extinction d'un éventuel incendie d'autre part.

Ainsi le plan de la MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC résulte de l'application de la démarche « Eviter – Réduire – Compenser ».

Les choix techniques, les mesures d'accompagnement prévues dans le cadre du projet de construction permettront de limiter les impacts de l'activité sur l'environnement.

En optimisant les surfaces existantes sur l'impasse Roland-Garros entre les lots 1 et 4, la surface imperméabilisée et aménagée du site représentera au final, une surface de 11 492,5 m² et laissera 72% de la surface de la parcelle en terrain naturel non imperméabilisé.

Le site ne sera pas soumis à la directive des émissions industrielles qui impose de respecter les Meilleures Techniques Disponibles. Toutefois, les choix de procédé et de construction sont motivés par le respect des bonnes pratiques et de solutions pérennes et respectueuses de l'environnement.

Dans le cadre du projet, les investissements pour la protection de l'environnement se répartissent à hauteur de 50 000 euros pour l'aménagement des espaces naturels dans un souci de préservation de la biodiversité, 343 300 euros pour la régulation et le traitement des eaux pluviales, le pré-traitement des eaux de cuisine, le traitement des hydrocarbures des eaux de voiries, la création d'une rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie, le stockage des produits liquides sur rétention et dans des contenants inférieurs à 10 litres, 250 000 euros pour le dépoussiérage sur l'aspiration des ponceuses, 210 000 euros pour le maintien en température par géothermie sèche et 394 000 euros pour la production d'électricité par panneaux photovoltaïques en toiture. Le montant total prévisionnel de mesures pour l'environnement est de 1 247 300 euros.

RESUME DE L'ETUDE DE DANGERS

Le terrain retenu par LA MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC est situé en zone d'activités de Bel-Air.

Lors d'un incident sur le site, les intérêts à protéger dans un proche environnement sont constitués par :

- Les autres établissements de la ZAC de Bel-Air, les usagers des voies de circulation interne à la ZAC de Bel-Air (MSA à 230 mètres et SO LOCAL à 240 mètres à l'Est)
- Les personnes présentes au sein de l'Espace CARAT (Etablissement Recevant du Public ERP) et notamment le parking des véhicules légers. Le bâtiment est à 75 mètres au plus proche de la limite de propriété Nord-Ouest du futur site. Entre le bâtiment de l'Espace CARAT et celui de la Maroquinerie il y aura plus de 260 mètres.
- Le réseau public d'eaux usées de la commune, le réseau d'eaux pluviales de la zone d'activité dont l'exutoire est le bassin d'infiltration en limite Sud du terrain
- Les habitations les plus proches du terrain sont à 265 mètres au Sud, au-delà de l'espace boisé protégé selon le PLUi

Les descriptions faites dans l'état initial ont mis en avant que dans un rayon de 500 mètres autour des limites de propriété du site de la DE L'ISLE D'ESPAGNAC aucun captage d'eau, Monuments Historiques, site classé n'était présent. Le terrain n'est pas concerné par un risque naturel qui impliquerait des protections spécifiques ou des mesures compensatoires adaptées.

Le terrain n'est pas concerné par des effets domino entrants (risques industriels).

Face aux risques susceptibles de se manifester, LA MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC mettra en place une politique de gestion de la sécurité, accompagnée d'investissements pour diminuer les probabilités d'occurrence d'une part, et réduire les conséquences des incidents (par la mise en place de moyens de protection) d'autre part.

L'analyse préliminaire des risques réalisée a permis de mettre en évidence les principales causes et conséquences des divers phénomènes dangereux. Grâce à une cotation de leur probabilité et gravité, les conclusions ont montré qu'aucun scénario majorant n'était retenu pour le futur site de LA MAROQUINERIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC (aucune cartographie n'est présentée).

La réalisation d'un projet neuf permet d'intégrer des dispositions fortes dès la conception des bâtiments permettant de maîtriser les risques au maximum.

La connaissance de l'activité, les retours d'expérience et les améliorations continues que le groupe HERMES met en œuvre depuis de nombreuses années permettent de diminuer les risques pour le personnel comme pour l'environnement.

Le site ne sera pas à l'origine de scénario d'accident susceptible d'avoir des répercussions à l'extérieur du site.

Les dispositions constructives prévues dans le cadre du projet sont suffisantes pour garantir la maîtrise d'un éventuel sinistre à l'intérieur des limites de propriété, malgré la proximité des tiers.